



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : espagnol

**Commission de la condition
juridique et sociale de la femme
Cinquante-huitième session**

10-21 mars 2014

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

**Déclaration présentée par la Fédération internationale
d'associations d'aide sociale, écologique et culturelle,
organisation non gouvernementale reconnue
comme entité consultative par le Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Qu'est-ce que la Fédération internationale d'associations d'aide sociale, écologique et culturelle, notre organisation non gouvernementale, peut proposer à la 58^e session de la Commission de la condition juridique et sociale de la femme?

Comment imaginons-nous un monde meilleur dans le monde du futur?

Comment sera le monde que nous voulons édifier et où tous les objectifs du Millénaire pour le développement auront été atteints, ce à quoi nous aspirons tant pour 2015?

Voyons à présent les objectifs concernant la femme.

Imaginons un monde où toutes les filles, les adolescentes, les jeunes et les femmes adultes ont reçu l'éducation dont elles ont besoin; où beaucoup d'entre elles sont des universitaires; où beaucoup d'autres ont reçu une formation professionnelle de qualité; et où toutes, absolument toutes, ont reçu une éducation secondaire; où l'analphabétisme a été totalement éliminé, tant chez les jeunes que chez les personnes, hommes ou femmes, plus âgées.

Tel est le but vers lequel nous devons tendre, que nous devons atteindre, voire perfectionner. Tel est et doit être notre premier objectif, si nous voulons accéder à l'égalité entre les sexes : l'éducation pour toutes; mais une éducation qui assure aux femmes l'égalité avec les hommes dans la gestion de l'économie, le respect pour tous et toutes, et une éducation fondée sur l'équité, pour les hommes et les femmes, dispensée par des professeurs, des maîtres et des enseignants rompus à une éducation axée sur l'égalité des sexes.

Dans un tel monde, celui auquel nous aspirons, l'éducation doit également être une éducation pour la paix, qui apprenne à tous à résoudre les problèmes, les différends et les difficultés de la vie par des moyens pacifiques, par le dialogue, la négociation, le consensus ou un vote accepté, pour la paix entre tous, hommes, femmes, jeunes, etc.

Dans ce monde, la violence sexiste a disparu et l'éducation est ainsi conçue, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, à l'intention des familles, qui ont pu bénéficier d'une éducation formelle et de mesures juridiques et sociales qui ont transformé en condition aggravante dans tous les pays la violence à l'égard de la femme, en condition aggravante des points de vue juridique et social, où les auteurs d'actes de violence envers les femmes ne sont plus tolérés et où sont transformés les comportements et les principes.

À l'issue de la 57^e session de la Commission de la condition juridique et sociale de la femme, la discrimination et la violence à l'égard des femmes et des filles n'a plus sa place dans le monde actuel, et nous aspirons à son élimination.

Pour ce faire, l'éducation doit être axée sur les valeurs humaines, sur le respect, l'égalité, la solidarité, la paix, etc., autant de concepts que doivent inculquer non seulement les enseignants et les familles mais dans le monde futur le cinéma et la télévision, où l'égalité des sexes doit imprégner les programmes de télévision, sur toutes les chaînes, dans tous les bulletins d'information et toutes les émissions, en tant qu'impératif social.

Cette nouvelle conception de notre société, que nous tous, à travers les Nations Unies, nous efforçons d'instaurer, est celle d'un monde où les femmes jouent et ont joué un rôle clef à travers le monde, en ce sens qu'elles ont contribué de façon décisive à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en combattant la pauvreté, et en favorisant l'éducation, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, les progrès de la santé maternelle et infantile, la réduction du VIH/sida et des maladies sexuellement transmissibles, la viabilité et la création d'une association mondiale pour le développement.

L'égalité des sexes doit devenir réalité, car comme le souligne le Programme des Nations Unies pour le développement, « l'égalité des sexes est non seulement un impératif moral mais le moyen de promouvoir la prospérité et le bien-être de tous ».

Faisons de ce monde futur une réalité, un monde heureux, où nous puissions nous féliciter d'avoir édifié un monde de paix, d'égalité et d'harmonie, vivant de façon durable sur une planète ayant rectifié ses erreurs du passé.

Dans un tel monde, l'économie se sera transformée et les inégalités économiques auront été ramenées à un niveau minime, où les différences de revenu demeureront dans une proportion déterminée (par exemple de 1 à 100), où la femme jouira de l'autonomie économique dans tous les pays, où l'homme et la femme formeront un couple, s'aideront, coopéreront dans l'affection et dans l'amour, et où la femme conservera malgré tout son autonomie économique, ses revenus, ses investissements, ses biens et sa profession.

Que devons-nous faire?

On a déjà beaucoup dit à ce sujet, et l'on a déjà beaucoup contribué à l'avènement d'un tel monde, par des manifestations comme celle-ci, et en veillant à ce que se concrétisent immédiatement les buts que nous poursuivons, à ce que se poursuivent les progrès sur cette voie, Que nous faut-il faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement?

Voici quelques propositions à cet effet :

- Faire en sorte que les filles aient inconditionnellement accès à la santé, à l'éducation et aux biens de production contribuera à faire progresser divers objectifs du Millénaires pour le développement.
- Dispenser une plus grande assistance aux filles à l'école, afin d'améliorer la santé et la nutrition pour les familles. Les progrès de la santé génésique et maternelle contribuent aussi à faire progresser divers objectifs du Millénaires pour le développement.
- Investir dans de nouvelles opportunités pour les femmes et les filles, et faire progresser leur autonomie économique, juridique et politique.
- Mettre en place des infrastructures pour les familles, telles que des sources d'énergie de substitution, l'approvisionnement en eau et en électricité, afin d'alléger la charge des tâches domestiques et de libérer les filles des besognes qui les empêchent d'aller à l'école, et de permettre aux femmes d'exercer un travail indépendant ou d'occuper un emploi sur le marché du travail.
- Assurer aux femmes l'accès aux biens de production tels que la terre et le crédit, afin qu'elles accèdent à l'autonomie économique. Tout cela, pour

conclure, se résume par ceci : « L'éducation gratuite pour tous est nécessaire pour réduire les inégalités ».

Les extrêmes inégalités de distribution constatées à travers le monde nous obligent aujourd'hui à remettre en cause le modèle de développement actuel.
